



*Résidence* **Théophile** Bretonnière

**9, Rue du Pigeon Blanc - 44450 ST JULIEN DE CONCELLES**

**Tél : 02.40.54.10.59 - Fax : 02.40.36.55.59 - Mail : mrstjulien44@orange.fr**

09.02.2021

Date de validité : 1 an

Version N° 1

## **PROCEDURE COMMISSION D'ADMISSION**

### **- RECEPTION DU DOSSIER DE LA DEMANDE**

Vous pouvez retirer un dossier d'admission à l'accueil de notre Résidence et sur notre site internet (onglet « administratif » à partir de janvier 2018).

Tout dossier d'admission est à déposer à l'accueil ou à envoyer par mail ou par courrier. Lors du dépôt de la demande d'admission par la personne âgée ou la famille, il sera procédé à une vérification de l'ensemble des renseignements et documents.

Si le dossier est incomplet, une relance téléphonique est effectuée

### **- COMMISSION D'ADMISSION**

Une Commission d'admission est programmée tous les mois afin d'étudier les demandes dans la Résidence ayant un caractère d'urgence ou une entrée prévisionnelle dans les 6 prochains mois.

Cette Commission regroupe :

- La Directrice
- Le Médecin coordonnateur
- L'infirmière référente cadre
- La Psychologue- Neuropsychologue

Les dossiers d'admission sont étudiés et discutés pendant la commission.

Les refus prononcés font l'objet d'un retour aux demandeurs : téléphone ou courrier

Les dossiers incomplets (absence de grille AGGIR, de dossiers médicaux, absence d'information ou d'accord de la personne âgée) ne sont pas acceptés dans la liste d'attente.

Les dossiers acceptés sont placés sur liste d'attente en tenant compte de la date de réception du dossier complet.

- **CRITERES**

Les dossiers sont discutés en fonction de plusieurs critères.

<b>CRITERES</b>	<b>DEFINITION</b>
<b>Dossier complet</b>	Aucun dossier incomplet ne sera vu en commission d'admission. Une fois complété, le dossier sera vu à la prochaine commission d'admission.
<b>Age</b>	La personne doit être âgée de plus de 60 ans (À titre exceptionnel, une personne de moins de 60 ans pourra être admise avec une dérogation).
<b>Domicile</b>	Pour répondre à sa mission de proximité, l'établissement répond en priorité aux habitants de St Julien de Concelles La résidence de la famille proche peut également être prise en compte.
<b>Aptitude Générale</b>	La personne âgée doit avoir les critères correspondant à l'accueil dans Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes. « Dépendance psychique ou psychologique nécessitant une aide aux actes de la vie quotidienne mais dont la pathologie stabilisée nécessite une surveillance médicale et infirmière, à l'exclusion des pathologies nécessitant des soins techniques auxquels l'EHPAD ne peut répondre. »
<b>Urgence de la demande</b>	La commission d'admission prendra en compte le caractère urgent de la demande, et notamment : l'impossibilité du maintien à domicile, l'absence ou l'éloignement des aidants familiaux.
<b>Compatibilité avec les moyens de l'établissement</b>	L'établissement veillera à maintenir l'équilibre de sa prise en charge en fonction de la dépendance globale des résidents et des capacités de la Résidence en termes d'encadrement (personnel).
<b>Ancienneté de la demande</b>	La commission prendra en compte l'ancienneté de la demande pour définir l'ordre prioritaire de la liste des demandes.

- **GESTION DE LA LISTE D'ATTENTE**

Il est demandé aux personnes inscrites sur liste d'attente de confirmer leurs souhaits d'entrer dans la Résidence tous les six mois par courrier ou par téléphone.

En cas de changement important de la situation de la personne âgée, le demandeur devra transmettre par courrier, l'ensemble des éléments nécessaires pour la Commission.

Une visite de pré-admission est systématiquement réalisée avec la Directrice et l'infirmière référente et/ou la neuro-psychologue. Selon la situation, une visite à domicile ou sur le lieu d'hospitalisation peut être proposée par les professionnels de santé.

Le recueil du consentement est systématiquement recherché, et la capacité de l'établissement à accueillir le futur résident étudié.

Auteurs

Signatures

La Direction

Signatures

L. BOURGEOIS

Directrice

E. HAMZI

Infirmière référente

D. BIENON

Neuro-psychologue